

Commune de Verquières

Plan Local d'Urbanisme

7.3.b Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

RD 7n (arrêté préfectoral du 19 mai 2016)



Secteur affecté par le bruit
Bande de 250 mètres calculés à partir
du bord extérieur de la chaussée



Echelle : 1 / 5 000